

Paris, le 17 septembre 2019

## La liquidité, est-ce négociable ?

Ces derniers mois, plusieurs grands gestionnaires d'actifs européens ont subi des rachats massifs suite à une perte de confiance de leurs investisseurs. Ces gestionnaires jouissaient pourtant tous d'une très bonne réputation, d'une infrastructure de gestion de premier plan et de très bons historiques de performance. Et c'est à chaque fois l'illiquidité supposée d'une partie - aussi faible soit-elle - d'un ou plusieurs fonds qui était en cause.

L'illiquidité n'est pas forcément un attribut négatif pour un actif financier. En effet, un titre illiquide offre en général une prime de risque supplémentaire. Dès lors, la présence de ces titres dans un fonds peut permettre une augmentation de son couple rendement-risque.

Cela devient en revanche problématique lorsque des actifs illiquides sont détenus dans un fonds offrant une liquidité journalière car cela crée potentiellement un décalage actif/passif. Ajoutons à cela, un ratio d'emprise parfois trop élevé qui exacerbe l'illiquidité du fonds et soulève des questions en termes de valorisation et de gouvernance de l'entreprise investie.

C'est donc en connaissance de ces risques que nous accordons chez Anaxis une attention particulière à la liquidité de nos portefeuilles. Au cours des dix dernières années, nous avons développé une palette d'outils de gestion des risques visant notamment à évaluer la liquidité de chaque titre investi ou candidat à l'investissement. Nous veillons ainsi à pouvoir vendre la totalité de nos positions, avec un impact de prix limité, dans diverses configurations de marché.

C'est ainsi que nous mettons l'accent sur la diversification en nombre de lignes dans chaque fonds, que nous limitons notre ratio d'emprise dans chaque obligation et que nous restreignons l'investissement en obligations non notées par S&P, Moody's ou Fitch.

Les limites suivantes sont appliquées de manière stricte sur l'ensemble de notre gamme obligataire :

- une position maximale par titre de 2% en High Yield et 3.5% en Investment Grade
- un ratio d'emprise maximal de 2% du volume d'émission
- une exposition aux titres non notés inférieure à 25%

Ces contraintes ont certes pour effet de réduire notre univers d'investissement mais elles sont le gage d'une gestion raisonnable, transparente et robuste pour nos investisseurs.

### A propos d'Anaxis Asset Management

Anaxis est le spécialiste de la gestion crédit robuste pour les investisseurs convaincus des mérites de la gestion fondamentale basée sur la connaissance approfondie des sociétés. Depuis plus de dix ans, Anaxis se concentre sur la gestion crédit et a développé une expertise et des méthodes d'une fiabilité reconnue par ses clients.

### Responsable de la Gestion :

Pierre Giai-Levra / [pgiailevra@anaxiscapital.com](mailto:pgiailevra@anaxiscapital.com) / +33 (0)9 73 87 13 20

### Contact Relations Presse :

Thibault Danquigny / [tdanquigny@anaxiscapital.com](mailto:tdanquigny@anaxiscapital.com) / +33 (0)9 73 87 13 22